

Réunion des coordonateurs du Rhône - 20 octobre 2011

Merci à Eric STODEZYK pour nous avoir fournis un lieu idéal pour cette réunion.

I) Présentation du bilan départemental de début d'année

Le choix a été fait de ne pas revenir sur le bilan chiffré de l'année scolaire 2010-2011 présenté dans les grandes lignes lors de la réunion de juin 2010, mais de mettre l'accent sur ce début d'année qui connaît son lot de difficultés.

Présentation des difficultés liées au non remplacement de Patrick Valin

Impossibilité technique évoquée dans un premier temps par l'UNSS nationale (personne à mettre en place). Puis impossibilité financière formulée par l'UNSS nationale à partir du moment où le service départemental a pu trouver de lui-même un remplaçant. Le refus de prendre en charge financièrement un remplacement a été justifié par le besoin de récupérer une partie du salaire de Patrick Valin pour financer le salaire des cadres UNSS au niveau national (non compensation totale entre le coût de ces salaires et la subvention du ministère de l'éducation nationale)

Demande de l'UNSS nationale de réfléchir à une mise en commun de locaux avec le service régional pour cette période mais aussi sur le long terme, alors que la DN UNSS avait aidée financièrement à la séparation des services à hauteur de 9000 Euros.

(S'en suivent des échanges animés sur la pertinence de ce choix après avoir validé et financé en partie le déménagement du SR en 2010.)

Une crainte de restructuration des 2 services avec le non renouvellement du poste de directeur de Patrick VALIN (comme celui de Françoise Landes sur la Loire car partant tous deux à la retraite) est évoquée.

II) présentations des données financières et implications pour cette nouvelle année

Comme annoncé lors de la dernière réunion de coordonnateurs, le bilan financier du service départemental est sain pour l'année 2010 avec un excédent lié à l'annulation en dernière minute du cross départemental de décembre 2010. Pour 2011, nous sommes encore dans le flou pour plusieurs raisons :

- Nous n'avons pas encore l'état complet des dépenses (factures) et les soucis de santé de Patrick VALIN nous ont fait prendre un peu de retard sur ce sujet. Il est toutefois à noter que Patrick a repris l'aspect compatibilité à sa charge de chez lui malgré sa situation et que sans cette aide salvatrice le service départemental n'aurait pu fonctionner de façon décente.
- Un point de nos recettes reste une interrogation : Il est très vraisemblable que le service départemental ne touche pas l'intégralité des crédits d'animation du service régional. En effet, sur les 84000 euros affectés initialement au Rhône dans le budget régional, nous avons été informés que nous toucherions 11900€ de moins pour participer au déficit du SR. Des éclaircissements à ce sujet s'imposent :

Eclaircissement sur le bilan financier du service régional :

Les chiffres communiqués par le SR sont les suivants concernant l'animation :

Les championnats d'académie coûteront environ 47630,71€ (estimation au 31/12/11) contre 42088,33 en 2010 (= + 5542 €)

Les championnats inter académiques ont coûté 22003,60€ au 21/06/11 contre 18443,28€ en 2010 (+ 3560 €)

Les championnats de France ont coûté 69144,46€ en 2011 contre 40429,63€ en 2010 (+ 28715 €)

Le service régional explique ces différences (d'un montant total donc de 37817 €) par l'augmentation du nombre de CF et par la malchance d'un éloignement plus important de ceux-ci.

Une discussion animée s'en suit avec des remarques formulées sur le mode de construction de ces déplacements qui ne seraient pas faits au plus économique (mutualisation).

Un message daté du 10 octobre 2011 envoyé par le SR a informé les départements que « La globalisation des dépassements académiques, inter académiques et France » fait apparaître un résultat prévisionnel déficitaire de 27000€»

Le service régional a proposé la répartition suivante :

Ain -6600€

Loire -8300€

Rhône -11900€

Au 20/10/2011 le budget prévisionnel 2012 est toujours une énigme, il est à craindre une baisse substantielle de nos crédits d'animation venants du SR.

C'est dans ce contexte que nous devons nous pencher sur les crédits accordés aux districts.

Point financier des districts

2011 :

Un état a été réalisé sur la base des factures arrivées au SD. La somme restant à verser à chaque district y figure. Il est demandé que les districts se signalent par ordre de besoin, le SD n'ayant pas la trésorerie en caisse pour régler tout le monde en même temps.

2012 :

Les budgets de districts doivent se construire dans le contexte serré du budget départemental. Ce dernier n'ayant aucune garantie au jour d'aujourd'hui de ce qu'il touchera du service régional en 2012.

Malgré des besoins importants et des transports toujours plus chers, la décision est actée de repartir sur les mêmes bases financières que l'année précédente. Les crédits accordés aux districts sont donc les mêmes que l'année précédente.

Le service départemental les assure de ces montants malgré les très grosses incertitudes liées au futur budget régional.

III) Projet départemental et plan quadriennal d'orientation

L'échéance 2012 approchant, c'est la politique définie sur la période 2008/2012 qui doit être étudiée afin de définir les grands axes pour la période 2012/2016.

L'heure est aux bilans et à la consultation.

Sur le plan national après la consultation des cadres lors du séminaire de Montpellier, c'est à présent à l'ensemble des animateurs d'AS qui sont interrogés pas un sondage en ligne sur www.unss.org.

Eric STODEZYK a souhaité apporter quelques remarques au nom du SNEP sur ce sondage :

- Il souhaite qu'aucun professeurs EPS ne répondent à ce questionnaire.
- Sur la forme, l'obligation de valider après chaque question pour accéder aux questions suivantes ainsi que la formulation des questions ne sont pas toujours pertinents. L'accès non réservé aux Professeurs EPS pose problème comme la possibilité qu'il existe de répondre plusieurs fois à celui-ci
- Sur le fond, les éléments demandés sont trop généralistes et abstraits. Les réponses proposées sont bien trop fermées et guidées. En cas de commentaire, les items ne renvoient qu'aux programmes avancés (16) de ce Plan Quadriennal d'Orientation du Sport Scolaire.

En ce qui concerne le projet départemental, il faut définir un calendrier visant à donner les grandes orientations. Le projet départemental doit s'inscrire dans le plan académique de développement du sport scolaire (pilotage rectoral).

La volonté de faire participer un maximum de monde et d'ouvrir la réflexion pour que ce soit véritablement le reflet de nos particularités est acté.

Le calendrier suivant visant à permettre la rédaction du nouveau projet est proposé

- 1) Bilan effectué par les collègues sur les activités lors des commissions techniques (7 et 14/09/11)
- 2) Temps de bilans en district
- 3) Fin janvier : réunion entre les coordonateurs de district et les cadres UNSS départementaux pour bilans et proposition d'axes
- 4) Début avril : temps de concertation avec le maximum de collègues possibles afin de définir les orientations générales
- 5) Mise en ligne de ces orientations et temps laissé aux amendements par les collègues.
- 6) Fin juin : temps de synthèse et d'écriture
- 7) Septembre 2012 : prise en compte de ce nouveau projet pour le choix des formules de compétition et dans la réécriture des règlements sportifs 2012/2013 à l'occasion des CTD

Une demande reprenant les éléments donnés à Mme l'inspectrice d'académie adjointe lors de l'AG des lycées sera adressée à M. l'Inspecteur pour la mise en place du point 4 (un temps libérés pour tous les PEPS désireux de contribuer à l'écriture du Projet Départemental)

IV) les grandes manifestations

Le cross 2011 se tiendra le 30 novembre au parc de Lacroix Laval. Comme convenu les districts Pierres dorées et Rhône Ouest proposeront des collègues pour l'organisation.

Les championnats du Rhône minimes se tiendront sur Lyon Sud s'il n'y a pas d'impossibilité de leur côté

Les championnats du Rhône benjamin se feront sur Lyon Centre.

Une piste d'implantation des jeux des collèges est proposée sur Villefranche. La faisabilité est actuellement à l'étude

Merci à tous pour votre participation active

Patrick CHOLLOT